

Terminologie de l'informatique

Gérard Lambert-Carey et Arthur Shapiro

Volume 12, numéro 4, décembre 1967

Aspects de la terminologie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/004124ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/004124ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lambert-Carey, G. & Shapiro, A. (1967). Terminologie de l'informatique. *Meta*, 12(4), 125–127. <https://doi.org/10.7202/004124ar>

PROBLÈMES ET SOLUTIONS

TERMINOLOGIE DE L'INFORMATIQUE

La terminologie française de l'informatique en est encore à ses balbutiements. Aucune des études terminologiques faites en ce domaine dans les pays francophones ne semble vraiment complète ni à jour. Ce retard s'explique par le fait que c'est aux États-Unis que l'informatique connaît ses progrès les plus marqués, à un rythme d'ailleurs qui défie presque l'imagination. Il nous a paru que les informaticiens canadiens-français occupaient une situation stratégique pour fournir à leur technique un apport terminologique sérieux.

À cette fin, nous avons formé un comité de recherche terminologique constitué de quatre informaticiens et d'un linguiste. Le Comité s'est mis au travail à l'automne de 1965. En dépouillant une abondante documentation tant de langue anglaise que de langue française, le Comité a cherché à établir un répertoire aussi complet que possible des termes anciens et nouveaux propres à ce domaine, y compris les dernières innovations: mémoires à accès sélectif, télétraitement, traitement en parallèle, traitement en direct, affichage lumineux, réponse verbale, etc. Le travail de dépouillement terminé, chaque expression retenue a fait l'objet d'une étude particulière. Aux termes de l'informatique proprement dits, il a fallu ajouter en cours de route certains termes comptables et des termes d'autres disciplines qui sont en relations étroites avec l'informatique.

Certains principes nous ont guidés tout au long de ce travail. Nous avons d'abord tenu compte de la terminologie propre à chacun des principaux fabricants afin d'éviter dans le choix des équivalents les inconvénients d'une pléthore lexicale, toujours semeuse de confusion. Nous n'avons pas cru devoir proposer des termes différents pour des réalités fondamentalement semblables. L'adoption d'un terme générique adéquat nous a paru préférable à la concurrence de plusieurs termes dont la spécificité est le plus souvent artificielle. Nous avons, par exemple, éliminé au profit d'*ordinateur* les termes « *computeur* », « *calculatrice électronique* ». Nous n'avons pas hésité non plus, lorsque certaines expressions techniques courantes

ne nous semblaient pas adéquates, à proposer des solutions de rechange: ainsi **sous-programme** a été substitué à « routine ».

Le Comité a cherché à éviter le plus possible les emprunts à l'anglais, préférant au besoin recourir à des néologismes de son cru (en nombre d'ailleurs restreint). Le Comité a voulu motiver ces néologismes à l'intention des usagers plutôt que des linguistes. Il nous a paru important que l'utilisateur puisse au moins saisir sommairement le sens de l'expression proposée. Pour les mots formés de racines latines ou grecques, nous n'avons retenu que les racines dont l'usage était déjà connu et le sens perceptible au moins pour les techniciens d'un certain niveau. De même, nous n'avons pas cru devoir refuser d'accoler une racine française à une racine grecque ou latine si l'expression ainsi formée était intelligible et offrait l'occasion de substituer un mot unique à une périphrase. Par exemple, nous avons proposé l'adjectif **ordinolingue** en remplacement de la locution « en langage machine »; l'adjectif **discotrope** traduit l'expression anglaise *disc oriented*.

Les termes *hardware* et *software*, bien connus des techniciens, posaient des difficultés de traduction assez grandes. Il fallait d'abord que les expressions proposées soient spécifiques, qu'elles s'opposent bien nettement et qu'elles puissent être maniables puisque ces mots sont d'emploi courant.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de préciser d'abord le sens de ces deux expressions. *Software* désigne toutes les interventions humaines et les matériaux qui servent à l'élaboration et à la rédaction des programmes. *Hardware* s'applique de son côté à l'ensemble des moyens mécaniques (au sens large) nécessaires à l'exploitation électronique des données.

Le recours aux racines grecques — en dépit des dangers que l'abus du grec peut présenter — nous est apparu comme le meilleur moyen de résoudre ce problème. Nous avons donc proposé **programmoïde** (n. masc.) pour rendre *software* et **mécanoïde** (n. masc.) pour traduire *hardware*. Ces mots sont normalement formés de racines grecques dont le sens est perceptible même au profane. N'importe qui peut percevoir **programme** à travers *programmos* et **machine** à travers *mécanè*. Quant à la racine *eidos* (forme), elle prend ici le sens de « relatif à, apparenté à » tout comme dans l'expression *métalloïde* qui, aujourd'hui, appartient presque au vocabulaire courant.

En dépit de leur forme savante, ces expressions se manient facilement comme l'attestent les quelques exemples suivants: « C'est dans les programmoïdes qu'il faut chercher la clé des progrès futurs en informatique ». « Étude de l'interaction des mécanoïdes et des programmoïdes ». Ces mots peuvent même s'employer adjectivement: « La société X... offre un nouvel outillage mécanoïde spécialement conçu pour répondre à vos besoins ».

Dans la majorité des cas, nous nous sommes plutôt efforcés de trouver les expressions en usage dans les pays francophones, tout en respectant le sens acquis par les mots dans la langue générale. Ainsi, nous avons substitué le mot *commande* au mot « contrôle » pour désigner un dispositif de manœuvre, même si la documentation française de source ne se gêne pas pour commettre cet anglicisme.

Nous avons fait un timide effort de normalisation sans bouleverser les usages établis de longue date.

1. Nous avons, autant que possible, cherché à faire dériver le nom de l'appareil du nom du verbe correspondant. Sur le modèle de *climatiser/climatiseur*, nous avons formé **interpréter/interpréteur** (appareil), réservant ainsi le mot *interprète* pour désigner l'agent.

2. Quand le nom de l'agent n'existait pas, nous l'avons tiré du substantif d'action correspondant (sur le modèle de *vérification/vérificateur*). Nous pouvons ainsi distinguer nettement l'agent de l'appareil: *perforateur* (agent), **perforeur** (appareil); *vérificateur* (agent), **vérifieur** (appareil).

3. Nous avons conservé, sous réserve des usages établis, le masculin aux noms d'appareils et laissé la mutation de genres pour les noms d'agents.

Pour le choix des termes en langue anglaise, nous avons donné préséance à l'usage américain sur l'usage britannique; par exemple, nous avons retenu la graphie *center* (américain) au lieu de « centre » (britannique), *program* au lieu de « programme ». C'est un choix que nous dicte notre situation géographique.

Le Comité a ainsi établi un lexique français-anglais, anglais-français de plus de 6 000 expressions. Nous avons naturellement mis à contribution les techniques de l'informatique pour l'établissement du fichier fondamental et de la liste alphabétique française. Nous pourrons de la sorte tenir notre documentation constamment à jour et publier rapidement des éditions « revues et augmentées ».

Nous croyons que notre travail rendra de grands services aux informaticiens qui doivent souvent travailler en français et en anglais ainsi qu'aux traducteurs qui se trouveront tôt ou tard sur le chemin de cette technique omniprésente.

GÉRARD LAMBERT-CAREY
ARTHUR SHAPIRO